

---

**TRADUIRE**Une autre perspective sur la traduction**Traduire**

Revue française de la traduction

**216 | 2008****Question de confiance**

---

## Rétrospective n°13

**Maurice Voituriez**

---

**Édition électronique**URL : <http://journals.openedition.org/traduire/998>

DOI : 10.4000/traduire.998

ISSN : 2272-9992

**Éditeur**

Société française des traducteurs

**Édition imprimée**

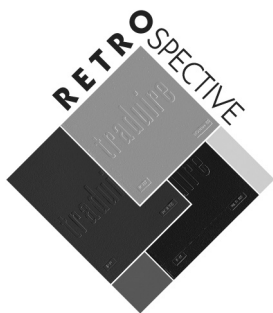
Date de publication : 1 mars 2008

Pagination : 92-94

ISSN : 0395-773X

**Référence électronique**Maurice Voituriez, « Rétrospective n°13 », *Traduire* [En ligne], 216 | 2008, mis en ligne le 01 mars 2008, consulté le 15 septembre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/traduire/998>

---



C'est par une citation de Goethe que débute le numéro 133 de notre revue. Savourons-la :

*Les traducteurs peuvent être considérés comme des entremetteurs qui nous vantent les charmes d'une beauté à demi-voilée ; ils éveillent en nous le désir irrésistible de connaître l'Original.*

Le terme d'entremetteur peut sembler péjoratif. Nous ne savons pas à quel mot allemand il correspond. En tout cas, si nous parvenons à éveiller chez le lecteur un « désir irrésistible » de connaître l'original, c'est un résultat ! Il faut peut-être ajouter que la meilleure des traductions ne peut rendre attrayant un texte par lui-même rébarbatif, tout au plus l'améliorer.

Les personnes demi-voilées ne sont pas toujours des beautés !

Huguette Brusick et Jean Maillot font l'éloge funèbre d'Elisabeth Lisiak. Nous-même avons bien connu cette consœur d'origine allemande, disparue à l'âge de 44 ans.

C'est au XI<sup>e</sup> congrès de la FIT, tenu en 1987 à Maastricht qu'est en grande partie consacré le numéro en question.

Florence Herbulot émet quelques réserves sur le système de téléconférence (Philips, évidemment !) inauguré pour la circonstance.

Maurice Voituriez, membre à l'époque, y fait écho et, plus retors que Florence, cite la presse néerlandaise, notamment le quotidien *Volkscrant*, plus critique que les congressistes français.

C'est surtout le ministre néerlandais de l'Éducation nationale, M. Deetman, qui semble assez mal vu, pour avoir déclaré en discours d'ouverture :

« Dans d'autres pays, le traducteur est considéré comme un magicien, mais pas chez nous. »

Magicien, c'est déjà mieux qu'entremetteur... mais c'est plus rare !

Quoi qu'il en soit, l'affirmation du ministre peut paraître simpliste mais dans un pays où les jeunes ont presque tous appris à l'école

plusieurs langues étrangères, ils se sentent tous plus ou moins traducteurs et le traducteur professionnel leur semble être un personnage prétentieux et exigeant en matière de salaire.

Trop souvent, dans les affaires, la traduction est « bricolée » par une secrétaire plus ou moins compétente avec pour résultat des affaires manquées, tout simplement parce que l'industriel n'a pas su présenter en un langage correct les produits qu'il souhaite vendre à l'étranger.

Pareilles considérations s'appliquent *a fortiori* à d'autres pays.

C'est en raison de la situation néerlandaise que la NGV (association néerlandaise des traducteurs) s'est adressée au ministre Deetman, lui demandant que notre profession soit reconnue et protégée par un statut. Sans succès. Son gouvernement ne souhaite pas restreindre l'espace de liberté d'exercice des professions, en général car, dit-il, « ce serait aller à l'encontre de la nature ouverte de la société néerlandaise ainsi que de la Recommandation de l'UNESCO rejetant les privilèges des membres d'associations ou de syndicats professionnels. À long terme, un système « fermé » de reconnaissance officiel ne ferait qu'aggraver la situation du traducteur néerlandais. Le marché de la traduction est international et rien ne peut empêcher un donneur d'ordre de s'adresser pour ses traductions à des pays où la profession de traducteur n'est pas « protégée ».

Vraiment on ne saurait mieux dire et, vingt ans après, les propos du ministre n'ont rien perdu de leur pertinence !

Bien au contraire car depuis 1987, le Rideau de fer a disparu et la mondialisation a – si on peut dire – progressé, en même temps que se généralisaient le fax et le courriel, abolissant les frontières... et les protections nationales.

Pour revenir à l'échelle européenne, mentionnons qu'à Maastricht un de nos compatriotes, ancien membre du Comité de la SFT, Raymond Albeck, reçut le Prix Nathorst-FIT.

Ce compatriote – qui nous honorait de son amitié – était bien Français mais aussi Européen. Né en France d'un père danois et d'une mère



---

française, il possédait plusieurs langues étrangères, dont le danois, l'allemand, l'anglais et l'espagnol et avait traduit plus de 125 ouvrages.

À titre anecdotique, nous avons découvert accidentellement que nous étions, tous deux passés par les Pères Eudistes à Versailles... à des périodes différentes ! Autre point commun : nous n'étions, ni l'un ni l'autre, des universitaires. Là s'arrête la ressemblance car votre serviteur n'a jamais traduit que trois ouvrages !

Quels sont les champions du monde de la traduction ? Trois noms se détachaient dans le dernier recensement effectué par l'UNESCO : Lénine, traduit 370 fois en un an, Agatha Christie, 216 fois et... les éditions Walt Disney Productions 203 fois.

La Bible venait immédiatement après, avec 202 traductions !

Il se peut que la situation ait évolué depuis lors.

À l'époque, il existait un « Carnet de Traduire », modeste équivalent du « Carnet du jour » d'un grand quotidien national. La rubrique a disparu mais en l'an de grâce 1987 on annonçait le mariage d'une charmante consœur. Les années ont passé et l'existence des uns et des autres a évolué. Que cette consœur, que nous voyons encore de temps à autre, trouve ici le témoignage de notre fidèle amitié !

# TRADUIRE L'ÉVÉNEMENT

TRADUIRE publie chaque trimestre des articles d'intérêt général sur les divers aspects de la traduction, dans les domaines littéraires, scientifiques et techniques, des comptes rendus d'ouvrages, des analyses de revues spécialisées, des glossaires techniques, etc.

L'abonnement se fait par année civile avec envoi rétroactif des revues si vous vous abonnez en cours d'année. Pour l'année 2008 l'abonnement commence avec le n° 216.

Pour l'étranger, les prix comprennent l'expédition par avion.

## TARIFS D'ABONNEMENT À LA REVUE « TRADUIRE » du n° 216 au n° 219 - 2008

<b>Adhérents SFT (à jour de leur cotisation), associations adhérentes à la FIT et adhérents ATLF</b>	<b>40,00 €</b>
<b>Non-adhérents résidant en France métropolitaine</b>	<b>50,00 €</b>
<b>Non-adhérents résidant hors de France métropolitaine</b>	<b>70,00 €</b>

**Payable en euros uniquement par :**

- *chèque compensable sur une banque française, à l'ordre de « SFT » ;*
- *télépaiement sécurisé via la rubrique « Paiement en ligne » de notre site Internet [www.sft.fr](http://www.sft.fr) ;*
- *virement sur le CIC – 57 rue des Martyrs – 75009 Paris.*

Banque 30066	Guichet 10821	N° compte 00010428401	Clé 44	Identifiant international de compte bancaire FR76 3006 6108 2100 0104 2840 144 – code BIC : CMCIFRPP
-----------------	------------------	--------------------------	-----------	---

*Pour ce dernier mode de règlement, merci de bien préciser la nature de votre paiement en indiquant en objet « Abonnement Traduire 2008 ».*

Pour les personnes souhaitant se procurer d'anciens numéros de la revue, merci d'adresser votre demande par courriel à [secretariat@sft.fr](mailto:secretariat@sft.fr), afin de connaître la disponibilité des numéros souhaités, ainsi que leur prix à l'unité.

### BULLETIN D'ABONNEMENT À LA REVUE « TRADUIRE » 2008

NOM .....

Adresse .....

.....

Code Postal ..... Ville .....

Modes de règlement :

par chèque (libellé à « SFT ») n° .....

Banque émettrice .....

Date d'émission.....

par paiement sécurisé via la rubrique « Paiement en ligne » de notre site [www.sft.fr](http://www.sft.fr)

Date

Signature

